Annexe 1

Composition du groupe de travail

« Établissement d'une doctrine régionale relative à l'encadrement de la production HLM dans les communes comptant plus de 40 % de logements sociaux »

Services déconcentrés de l'État :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Direction Départementale des Territoires de l'Aisne

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

Direction Départementale des Territoires de l'Oise

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme

Représentants du premier collège du CRHH (collectivités territoriales et leurs groupements) :

Région Hauts de France

Conseil départemental du Nord

Conseil départemental de l'Oise

Conseil départemental du Pas-de-Calais

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

Communauté d'Agglomération de Béthune, Bruay, Artois Lys Romane

Communauté d'Agglomération du Boulonnais

Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole

Communauté Urbaine d'Arras

Communauté Urbaine de Dunkerque

Grand Soissons Agglomération

Ville de Saint-Quentin

Représentants du deuxième collège du CRHH (professionnels intervenant dans les domaines du logement, de l'immobilier, de la construction ou de la mise en œuvre des moyens financiers correspondants):

Action Logement Services

Établissement Public Foncier des Hauts-de-France

Établissement Public Foncier Local des territoires de l'Oise et de l'Aisne

Fédération Nationale des Agents Immobiliers

Union Régionale pour l'Habitat des Hauts-de-France

Représentants du troisième collège du CRHH (oragnismes intervenant dans la lutte contre l'exclusion, représentants d'usagers, représentants des bailleurs privés et personnalités qualifiées):

Fédération des Acteurs de la solidarité Union Régionale des Associations Familiales